



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Reforme

Question écrite n° 48691

Texte de la question

M. Jean-Pierre Brard attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les conséquences de la suppression du service national en sa forme actuelle sur le fonctionnement de la police nationale. En effet, l'absence des appels du contingent incorporés au sein des services de police paraît être de nature à créer des problèmes d'effectifs, notamment dans le domaine de l'ilotage. Il lui demande quelles sont ses prévisions à cet égard et les mesures envisagées pour maintenir le niveau d'activité de la police nationale après le départ des appels.

Données clés

Auteur : [M. Brard Jean-Pierre](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48691

Rubrique : Service national

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 1997, page 910